

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 4 (1859)
Heft: 11

Artikel: L'armée suisse et l'esprit militaire [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-328852>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P. S. Hier, les Autrichiens ont aussi subi un échec sur leur droite et abandonnent la ligne de la Sesia.

26 mai.

L'affaire de Montebello ¹ a rapproché les deux armées ; le quartier-général de l'Empereur est à Voghera et celui du comte Giulai à Garlaso, à 5 lieues de distance. Une bataille ne peut guère être longtemps ajournée, si les Autrichiens ont réellement l'intention de défendre la rive droite du Pô. D'autre part cependant les Français ne sont pas encore en mesure de pousser bien loin l'offensive. Leur cavalerie de ligne ne fait qu'arriver. La grosse cavalerie est encore fort en arrière ; l'artillerie attend de nombreux renforts, et les inondations rendent nécessaire un plus grand nombre d'équipages de pont. Chaque jour comble une de ces lacunes, il est vrai, et l'on croit que dans la huitaine rien ne retardera plus la marche en avant des alliés. Cette marche, à la rigueur, pourrait s'opérer à toute heure, et aurait pu s'opérer depuis plusieurs jours s'il ne s'agissait que d'obtenir un premier succès après lequel on ferait étape. Mais pour que l'affaire qui se prépare soit aussi profitable aux alliés qu'elle peut l'être, il faut qu'elle leur livre le passage du Pô à un point assez favorable pour faire tomber la défense des Autrichiens du Tessin à l'Adda et délivrer Milan du même coup. Un résultat pareil demande des mesures bien combinées, qui permettent des opérations vigoureuses pendant plusieurs jours consécutifs, et qui, par conséquent, ne cèdent pas à l'impatience d'en venir promptement aux mains sans s'occuper des conséquences stratégiques de la victoire.

En attendant, Garibaldi, à l'extrême gauche, a pénétré hardiment sur le territoire lombard et se trouve, à cette heure, dit-on, entre Varèse et Como, fortement secondé par l'insurrection de ces localités.

L'ARMÉE SUISSE ET L'ESPRIT MILITAIRE.

(Suite.)

Mais, à partir de cette époque, la paix offrit des loisirs. Il fallait remplir le temps, n'était-ce que pour empêcher les troupes de tomber

¹ Quoique la journée de Montebello ait été excessivement meurtrière en proportion des effectifs engagés (de 1700 à 1800 tués et blessés des deux côtés, d'après les rapports officiels), on ne peut guère attribuer ce résultat aux armes rayées, car les actions les plus vives ont eu lieu à la baïonnette, et corps à corps dans les maisons, dans le cimetière et autour de canons et caissons pris et repris. En somme tous les combattants, de part et d'autre, ont fait preuve d'un grand courage et de ténacité. Les six escadrons de cavalerie sarde se sont distingués de la manière la plus brillante. Sans leurs charges fougueuses et répétées, qui ont donné le temps aux bataillons français de se concentrer, la journée eût pu être funeste à la division Forey, et, par suite, à l'armée entière, menacée sur son flanc droit. Au dire du *Times*, les Autrichiens étaient forts de 25,000 hommes.

dans un ennui mortel et de se ruiner dans la débauche et la vie du spadassin. En outre, l'esprit militaire chercha une occupation propre à rendre évidente, même en temps de paix, l'importance du soldat. L'esprit de corps, de son côté, visait encore à d'autres buts qu'à l'émulation limitée à la sphère de l'équipement et de la belle tenue. Il paraît donc chose très naturelle que ces importants leviers du mécanisme militaire moderne s'appliquèrent de tous leurs efforts à l'art réglementaire, pour le pousser à une hauteur jusqu'alors inconnue, et bientôt la *rivalité en fait de précision dans l'usage et le maniement des armes fut exagérée jusqu'à dépasser toutes les limites du bon sens.*

Pour les gouvernants d'alors et le but qu'ils voulurent atteindre par les armées permanentes, cette tâche qui devint la *tâche essentielle de l'activité militaire pendant la paix*, BIEN QU'ÉVIDEMMENT D'AUCUNE UTILITÉ DANS LA GUERRE, était néanmoins d'une utilité manifeste.

Les régiments se composaient en grande partie de la lie du peuple de tous les pays. *Une discipline basée sur des sentiments nobles et moraux, tels que l'honneur et l'amour de la patrie, était, par conséquent, chose impossible.* La crainte des dures punitions corporelles fut considérée comme principal appui de la discipline. A l'aide de cet appui, l'occupation constante du soldat sur la place d'exercices, afin de lui faire apprendre des temps et des mouvements innombrables, parut en outre un moyen très efficace pour lui donner l'habitude d'obéir au moindre commandement, lui ôter tout sentiment d'indépendance et de propre volonté et d'en faire ainsi l'instrument le plus aveugle et le plus serviable de ses chefs.

C'est pour cela que l'on confirmait et encourageait d'en haut l'état militaire dans cette voie funeste, dans laquelle il s'est plu de rester jusqu'à ce jour.

Nous apercevons donc bientôt, dans la première moitié du dix-huitième siècle, lorsque sous l'empire de la mode on passa des larges perruques à la chevelure tressée en cadettes, les effets les plus singuliers des causes mentionnées.

Pendant la paix, les troupes ne sont guère que de nobles joujoux dont on amuse les visites princières. Sans faire la moindre attention au service de la guerre, on les soumet à la loi de la mode du jour : les pans de l'habit qui jusqu'alors avaient du moins existé et que l'on s'était contenté de retrousser, sont découpés par devant et échancrés sur les hanches (je vois un sourire radieux se répandre sur la figure de quelques-uns de mes lecteurs à cette description de l'origine de leur enfant chéri de 1858), pour introduire alors l'HABIT MILITAIRE

qui a, on le sait bien, encore de nos jours des partisans exaltés. Des pantalons étroits, dans lesquels le soldat peut à peine se mouvoir et encore moins se courber ou se coucher ; des guêtres montant jusqu'aux genoux, avec bon nombre de boutons qui doivent reluire à chaque parade ; une queue bien poudrée ; un tricorne tenant à peine sur la tête, et pour comble de misère *point de manteau ou de capote* pour se garantir des injures du temps, voilà le portrait fidèle d'un guerrier du temps dont nous parlons.

D'un autre côté, la monarchie absolue, dont l'assurance selon la force des choses, avait augmenté en attendant, fit à la même époque un coup de maître.

Jusqu'alors, les malheureux soldats étrangers ou nationaux s'étaient fait enrôler volontairement, c'est-à-dire dans la règle à la suite d'une vie désordonnée. Ce procédé était toujours assez coûteux à cause des frais d'engagement, et les hommes ainsi recrutés désertaient à la première occasion. Pour obvier à ces inconvénients, la monarchie déclara obligatoire le service militaire, pour quelques classes, en réalité les classes les plus pauvres des sujets. (Les nombreuses exceptions établies par la loi rendent encore inadmissible le principe de l'obligation générale.)

Il ne me paraît pas superflu de relever à cette occasion la différence qui existe à ce sujet entre la république et la monarchie.

La république a le droit incontestable d'étendre sur tous les citoyens indifféremment le devoir militaire, car, dans la république, c'est le peuple qui nomme le gouvernement. Il est donc permis de poser en fait que l'armée d'une république n'est convoquée et employée que pour *le vrai bien de la patrie*. Celui qui tombe, meurt en effet pour le bien public. Le soldat de la monarchie, par contre, est peut-être la victime d'une politique de cabinet qui ordinairement ne se soucie pas trop des intérêts publics.

Dans cette devise guerrière de la monarchie : *avec Dieu pour le roi et la patrie*, l'idée de la patrie peut se subordonner aux intérêts personnels du roi. Le cri guerrier de la république : *Dieu et la patrie*, ne se prête pas, dans sa belle simplicité, à un double sens ou à un escamotage.

La monarchie prit donc la liberté de composer dorénavant en partie l'armée des artisans et des agriculteurs du pays. Les pauvres diables étaient obligés — de par la loi — à devenir soldats. L'art de dresser et d'exercer ces malheureux fut cultivé d'une manière de plus en plus révoltante et toute contraire aux besoins de la pratique de la guerre.

N'oublions pas, pour caractériser entièrement cet égarement dé-

plorable et presque incroyable, bien que son origine ne nous soit pas inconnu, que depuis lors l'art de manier les armes et de manœuvrer, ou pour nous servir d'une expression généralement adoptée aujourd'hui, que le terrain des règlements d'exercices, la tactique élémentaire, devint l'*arène de toutes les petites illustrations militaires*, DE CEUX QUI VEULENT SIGNIFIER QUELQUE CHOSE ET QUI NE SONT RIEN. L'inventeur d'un maniement bien bruyant était sur le chemin des honneurs et des distinctions, le disséqueur d'un temps de trois mouvements en un tel de quatre ou cinq mouvements était un homme de génie, et comme ces sortes de tours d'adresse n'exigeaient qu'une dose bien petite, quoique assez singulière, d'imagination, et que l'exercice des écoles du règlement ne demandait qu'une patience tenace accompagnée assez souvent de brutalité, toute armée eut bientôt, en ce genre, une douzaine d'illustrations de premier ordre. Les Prussiens, sous Frédéric-Guillaume I^{er}, et plus encore sous son successeur, Frédéric II, couverts qu'ils étaient de gloire, en suite de la guerre de Silésie et de celle de sept ans, gloire acquise malgré les tours de parade, étaient pour longtemps le modèle de toutes les autres armées.

Il est vrai que, de temps en temps, des guerriers sérieux et intelligents, comme l'honorable Berenhorst, se prononcèrent énergiquement contre le charlatanisme militaire, mais personne n'écouta leurs avertissements, car il fut de tout temps difficile de rétablir le droit du bon sens sur le domaine militaire.

Il fallait les succès des jeunes armées de la révolution française pour détruire l'auréole qui avait jusqu'alors constamment entouré le caporalisme et cet esprit militaire vétillant sur des bagatelles qui était descendu dans le cours des temps, au rôle de fantôme, faillit enfin être enterré par l'esprit guerrier vraiment populaire et patriotique, quand le général Bonaparte s'empara des destins de la France.

Un homme qui, après dix ans de révolution, et sur un sol encore humide de sang versé pour la vraie ou la fausse liberté, voulut créer l'ordre, et si ce n'était qu'un ordre dans son sens à lui, et une nouvelle dynastie, avait besoin, *et plus encore que Richelieu dans son temps*, de relever l'ancien esprit militaire, en l'adaptant tant soit peu aux idées et mœurs du dix-neuvième siècle. Son camp de Boulogne où les corps d'armées se succédèrent les uns les autres, après un exercice de quelques mois, était destiné en premier lieu à ce but, et tout le monde sait que ce but a été atteint à merveille.

Y a-t-il lieu de s'étonner que tout ce que l'empereur victorieux a cru utile d'introduire dans ses armées, fût bientôt regardé comme modèle général, comme l'évangile militaire, valable pour tous les temps et malheureusement valable encore de nos jours ? Tout le monde ne

savait pas reconnaître l'arrière-pensée politique du rusé Corse. Il y a, d'ailleurs, dans l'esprit essentiellement militaire des Français, quelque chose de plus attrayant et de plus sympathique que dans la morgue des pédants autrichiens ou prussiens. Il comporte de plus à merveille une certaine nonchalance qui est restée caractéristique au soldat français depuis les temps de la révolution jusqu'à nos jours. Et c'est de là que provient probablement la prédilection parfois exagérée pour cet esprit militaire, dans les rangs même de l'armée de milices suisses, qui n'a en principe rien de commun avec les armées permanentes.

Chacun sait que l'équipement du soldat commença à se rapprocher peu à peu des lois du bon sens ou de ce qui convenait pour la guerre. Les cadenettes poudrées avec d'autres belles choses disparurent. Le traitement du soldat devint un peu moins dur depuis que, dans les guerres de l'empire, le devoir militaire fut étendu sur les classes mieux situées des sujets.

On aurait enfin cru que la conscience du siècle et la force des choses allaient détruire à jamais cet esprit militaire rigide et exclusif, avec toutes ses monstruosité.

Le pays dont l'armée avait été le modèle du pédantisme militaire, laquelle, pour l'avoir opiniâtrement conservé, fut tristement défaite à Auerstædt et à Iéna, remporta avec son armée nationale, composée en grande partie de troupes à peine instruites de landwehr, les glorieux succès de 1813, grâce aux efforts de l'illustre Scharnhorst, à ses belles et louables réformes qui se distinguèrent à un si haut degré par leur sens pratique et le principe d'utilité qui y prévalut.

On aurait cru que dès lors le vrai chemin était frayé et qu'il ne fallait que suivre.

Mais, d'un côté, la monarchie absolue reconnut bientôt le danger d'une armée composée de ces éléments populaires et animés de sentiments patriotiques; d'un autre côté, l'ancien pédantisme n'était pas mort dans les têtes des vieux généraux qui se souvenaient encore des beaux temps avant la bataille de Iéna et qui désiraient les ramener. Bref, pendant la longue paix qui suivit la chute de Napoléon, on s'aperçut bientôt du retour de l'ancien esprit militaire, avec toute sa suite de préjugés. *Car une longue paix est comparable à une serre chaude; dans laquelle la plante vénéneuse du pédantisme se développe avec exubérance.....*

Il est vrai qu'il fallait faire des concessions, sous certains rapports; des branches importantes de la tactique moderne, comme le tiraillement, exigeaient un degré d'indépendance de pensées et d'actions même du simple soldat. Il est vrai que des militaires intelligents, tels que le vieux Radetzki, qui avait suffisamment appris à connaître le

caporalisme, travaillèrent énergiquement à ce que l'instruction des officiers et des soldats fût dirigée dans le seul but de la guerre, et s'élevèrent ainsi *contre les EXAGÉRATIONS de l'esprit militaire*, car cet esprit lui-même, comme nous l'avons suffisamment expliqué, est une nécessité pour l'armée de la monarchie, et surtout de la monarchie autrichienne, obligée à cimenter, sur le domaine militaire, les différentes nationalités qui la composent. Il n'y a que l'armée républicaine qui puisse s'en passer. — Il est vrai encore que, dans l'une et l'autre des armées permanentes, on commence à simplifier sur le terrain de la tactique élémentaire et que l'introduction des armes de précision y est pour beaucoup, mais, tout compris, l'exagération dans les directions suffisamment indiquées est toujours restée la marque caractéristique des armées permanentes, et cet état de choses durera toujours, car cette exagération est la triste conséquence de l'ennui qui ronge la vie militaire pendant la paix, du service insipide des garnisons.

Notons encore à la fin de cette revue rétrospective que depuis que la situation politique est si tendue à l'intérieur de tous les Etats, c'est-à-dire depuis 1848, l'esprit militaire a été favorisé d'en haut d'une préférence marquée (l'excellence de l'instrument ayant été reconnu une fois de plus); que l'on ne néglige rien pour conserver l'*état militaire* proprement dit comme une caste sévèrement séparée de la bourgeoisie et du peuple; que dans la dernière dizaine d'années on a prodigué au soldat de l'eau-de-vie et du champagne, et tout cela au profit du soi-disant *vrai esprit militaire*.

Après cette "histoire des égarements, „ adressons-nous maintenant à *la jeune armée de milices suisse*, dans le ferme espoir d'y rencontrer un autre esprit....

Vain espoir!....

Là aussi le même esprit bien connu et sa suite: le pédantisme avec sa sœur la dissipation du temps; la prédomination de la place d'exercices, l'excès du formalisme au préjudice de la pratique.

C'est le même esprit, dans toute son apparition rebutante!

Le voici, tout pensif, un gros règlement général de service à la main, et en étudiant les 590 paragraphes. Le voici se débattant, dans un cercle d'hommes sérieux, qui approfondissent la grave question des pantalons à fente et des pantalons à patte, et se prononçant en dernier lieu pour la -- PATTE. Là, il regarde avec un sourire méphisto-phélique par-dessus l'épaule d'un aide-major qui, bien avant dans la nuit, à la lueur d'une triste chandelle, tâche à se graver dans la mémoire les "obligations au sujet de la parade „ du lendemain, d'après le dernier règlement fédéral de 1857, du service de garde. Voici un

groupe de miliciens s'exerçant à l'école de peloton, et le spectre terrible planant sur eux. Les maniemens d'armes de la position de " re-posez-armes, „ les maniemens de la position de " portez-armes „ se succèdent sans fin. Un malheureux lieutenant fait le commandement du " descendez-armes " avant le " croisez-armes, „ il pèche donc contre l'*ordre* indiqué au règlement, on hoche les épaules et on l'appelle un *triste officier* ! — Quelque part, on se prononce énergiquement pour une instruction conforme aux besoins de la guerre ; on veut simplifier, sous l'un ou l'autre rapport ; on se donne enfin l'air de s'opposer sérieusement à cet esprit malfaisant. Alors, il se pavane et se fait entendre d'une voix grave et solennelle : " Ne me touchez pas, je suis l'esprit de la discipline ! „ — " Tu ne l'es pas ! Il serait malheureux si une armée de milices n'avait pas de plus noble tuteur de la discipline que toi. „ — " C'est égal, dit-il avec un sourire précieux, JE ME FAIS PASSER POUR CELA ET L'ON ME CROIT. Abandonnez donc vos menées coupables ! N'osez pas douter de l'excellence de toutes les écoles et de tous les règlements ; n'osez pas ébranler l'*uniformité* par trop péniblement acquise, si vous voulez trouver grâce aux yeux des puissants ! „

Comment cet esprit a-t-il pu entrer dans l'armée de milices ?

Voici la réponse à cette question très importante au point de vue de la suppression de cet esprit.

Chacun sait que depuis que Louis XI, alors dauphin, eut rencontré, en 1444, à la bataille de Saint-Jacques, l'ancien héroïsme suisse, dans toute sa gloire, ce monarque rusé avait bien apprécié l'important avantage qu'il tirerait de la vaillance d'une troupe suisse combattant pour la cause du roi de France. Cette idée motiva, en 1474, l'alliance offensive et défensive avec les confédérés, ayant pour conséquence que 6000 Suisses, soldés par Louis XI, vinrent faire partie de son armée.

Ce n'est que sous son successeur, Charles VIII, qu'ils participèrent effectivement au service militaire des Français. Ainsi commença le service étranger qui se développa avec une telle exubérance qu'il existe encore de nos jours, malgré les changements notables des temps et des mœurs.

Et quoiqu'on soit tenté de blâmer énergiquement la continuation de ce service depuis la création de la nouvelle constitution fédérale, qui défend, dans son article 11, la conclusion ultérieure de capitulations militaires, et depuis que les aspirations à la liberté civile et politique se font de plus en plus valoir dans toutes les parties de l'Europe, aspirations qu'il n'est pas digne des fils du seul peuple libre de l'ancien monde d'aller étouffer au profit des gouvernements despotiques, tout homme impartial doit pourtant comprendre pourquoi les

Suisses d'alors étaient si accessibles aux séductions de ce service. Rappelons-nous que les guerres de Bourgogne venaient de se terminer, ces guerres qui avaient élevé les confédérés au comble de leur gloire ; que les fantassins suisses étaient incontestablement les plus redoutés de l'Europe ; que la Confédération, après la mort de Charles-le-Téméraire, n'était inquiétée, pendant une longue série d'années, par aucun ennemi extérieur ; que les Suisses manquaient alors chez eux d'occasion de se couvrir de gloire et de butin ; que, pour ainsi dire, un grand capital de vaillance et d'héroïsme courait risque de périr dans les loisirs, à moins qu'on ne le rendît profitable à l'étranger ; rappelons-nous, enfin, que les premiers départs de Suisses à la solde de l'extérieur n'eurent assurément pas pour but le métier de sentinelle devant le palais des princes, mais qu'ils s'organisèrent en vue de vraies campagnes !

Il est vrai que, dans le cours des temps, les choses en ont changé singulièrement. (A suivre.)

RAPPORT

DU DÉPARTEMENT MILITAIRE FÉDÉRAL POUR L'ANNÉE 1858.

(Suite).

Voitures de guerre manquant encore.

	Elite.	Réserve.	Pour les pièces de position.	Total	Manquant au 1 ^{er} janv. 1858.
Caissons d'artillerie	—	—	7	7	47
Chariots à fusées et chariots de rechange	20	24	—	44	47
Affûts de rechange	2	2	—	4	4
Chariots de sapeurs	—	1	—	1	1
Chariots de pionniers	6	6	—	12	12
Demi-caissons pour la cavalerie	—	1	—	1	1
Demi-caissons pour carabiniers	5	18	—	23	27
Demi-caissons pour infanterie	10	28	—	38	58

Les plus grandes lacunes se retrouvent dans l'élite de Schwytz et du Valais, dans la réserve de Schwytz, de Fribourg, du Tessin et du Valais.

En ce qui concerne les *munitions de bouches à feu*, elles sont presque au complet pour l'élite, sauf un certain nombre d'obus à balles et de cartouches. Le canton du Valais n'a point de munitions confectionnées pour sa batterie de montagne. Il en est de même des batteries de réserve, pour lesquelles les cantons des Grisons et du Valais n'ont point encore de munitions.

Il reste encore beaucoup à compléter pour les pièces de position.

Il manque encore en *munitions d'armes à feu portatives* :